



BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT

Projet de construction d'un tramway à Québec Mémoire du CCVQ

Addenda
4 août 2020

Lors de la présentation de notre mémoire aux audiences publiques du 3 août 2020, le commissaire Antoine Morissette a demandé notre opinion sur la possibilité d'installer une passerelle pour permettre la traversée de l'avenue Honoré-Mercier par les piétons. Nous souhaiterions compléter la réponse que nous avons donnée alors. Elle reflètera davantage notre point de vue sur le sujet.

Question (commissaire Antoine Morissette)

Avez-vous pensé à d'autres aménagements comme une passerelle pour permettre la traversée de l'avenue Honoré-Mercier?

Réponse complémentaire à celle du 3 août

Le CCVQ, qui privilégie le passage souterrain, s'oppose à une passerelle pour 3 raisons:

- la perte de perspective sur l'avenue Honoré-Mercier à partir du boul. René-Lévesque (obstruction de la vue sur Les Laurentides et problématique d'insertion dans l'environnement existant);
- l'exposition aux intempéries (pluie, neige, verglas, vent) qui nuirait à sa raison d'être (un lien souterrain est efficace en toute saison peu importe la température);
- l'entretien hivernal d'une passerelle aérienne qui serait problématique et en atténuerait l'utilisation et la sécurité (neige, glace) et utilisation de produits déglaçants qui pourraient tomber sur la chaussée.

Nous remercions les commissaires de considérer ce complément de réponse afin de préciser notre position quant à l'aménagement d'une passerelle plutôt qu'un lien souterrain entre la station de tramway et la Place d'Youville.

Les administrateurs du CCVQ